



## "Devant les sénateurs: saint Xavier, comédien et martyr" par Aude Lancelin

Le jeudi 18 février dernier, c'était au tour de Xavier Niel, patron du groupe Le Monde, d'être auditionné au Sénat dans le cadre de la commission d'enquête visant à évaluer l'impact de la concentration des médias en France sur la démocratie. Beaucoup de mensonges, de storytelling et de bluff, qui ne laisse rien augurer de bon quant à l'issue d'une commission où les grands oligarques français de l'information auront été approximativement interrogés et constamment ménagés



Tandis que le milliardaire breton Vincent Bolloré est en passe de devenir l'ennemi numéro un de toute la corporation journalistique, [suscitant désormais des hashtags, des appels](#), et même des films, lui se faufile au sein du paysage, faisant presque figure de petit père des cartes de presse du pays, protecteur des emplois et des libertés publiques. Symptôme révélateur, le documentaire « Media crash », produit par Mediapart et Premières lignes, sous-titré « Qui a tué le débat public ? », sorti le 16 février dernier en salles, ne mentionne même pas le cas Xavier Niel, l'un des plus puissants oligarques du pays, dans une relation fusionnelle avec l'Élysée pendant la majeure partie du quinquennat Macron. L'essentiel des péchés médiatiques se voient ainsi concentrés sur le grand méchant Bolloré et, marginalement, sur Bernard Arnault, patron de LVMH via [l'affaire d'écoutes stupéfiante de François Ruffin, fondateur de Fakir](#). Un oubli en forme d'absolution inespéré pour Niel, s'agissant d'un film voué à poser la question de la concentration des médias auprès d'un public plus large, plus jeune, et cela à quelques semaines du premier tour de la présidentielle. Le distributeur Jour2Fête [annonçait un éclatant succès en salles ce dimanche 20 février sur Twitter](#).



Devenu quasiment le seul maître du "Monde", quotidien de référence du pays, le patron de Free est pourtant à ce titre un influenceur particulièrement menaçant de la circulation des opinions dans le pays et bien au-delà des frontières, disposant d'un levier sans équivalent à l'égard du pouvoir. Pour mémoire, on rappellera que son groupe comprend également Télérama, Courrier international, le Huffington Post, ou encore la Vie, que Niel est toujours actionnaire majoritaire de l'Obs, et qu'il est également en train d'avaloir de nombreux titres de la presse locale. Apothéose en termes de blanchiment réputationnel pour l'ancien exploitant de peep-shows, son groupe envisagerait même de créer une école de journalisme, entend-on au Sénat ce 18 février 2022. Pourquoi ? Parce que « l'investigation c'est super important », explique non sans humour noir aux sénateurs le géant des télécoms, connu pour son obsession du secret, la proximité extrême qu'il a longtemps entretenue avec le « super président » Macron et son régime, entre autres instigateur de « la loi sur le secret des affaires », une des plus agressives jamais promulguées contre les enquêteurs et les lanceurs d'alerte. Pourquoi pas après tout, les filières de la boucherie peuvent bien ouvrir des élevages.



*Xavier Niel en compagnie de Bernard Arnault, patron du groupe LVMH, la première fortune de France*

Depuis que l'attention d'un petit milieu s'est fixée sur la montée en puissance du patron de Vivendi et de son vassal islamo-obsédé Éric Zemmour, ces réalités-là semblent s'être évaporées pour toutes sortes de têtes oublieuses, ou bien tombées de la dernière averse. Une diversion idéale pour l'homme qui avait pourtant juré ses grands dieux que « le Monde » était une aventure collective, et qu'il ne se retrouverait jamais seul à porter l'héritage d'Hubert Beuve-Méry. Las, c'est pourtant bien l'incroyable réalité à laquelle on assiste depuis le décès de Pierre Bergé et l'éviction forcée de Matthieu Pigasse, qui



révélera lors de sa propre audition au Sénat le 28 janvier dernier, avoir été victime d'un véritable guet-apens financier aux lendemains de la présidentielle de 2017. Derrière cette opération, la main de l'Élysée visant à sortir de l'actionnariat du « Monde » ce banquier d'affaires ouvertement anti-macroniste, se revendiquant parfois tapageusement de la gauche radicale, et en tout état de cause jugé incontrôlable (1). Les rires éloquentes de Matthieu Pigasse l'indiqueront du reste sans la moindre ambiguïté aux sénateurs. « La banque qui me soutenait depuis 2009 a cessé brutalement de me soutenir. Je laisse à chacun le soin de comprendre pourquoi la banque a agi comme cela. (Rires) J'ai dû rembourser une montagne d'argent. » (2)

Lors de son audition au Sénat sous serment, Niel maquillera ce soupçon de nettoyage politique extrêmement inquiétant, dans laquelle il aurait tout à fait pu être le complice de l'Élysée, en soi-disant besoin pour son ex-ami « Matthieu » de récupérer des liquidités afin d'investir dans « d'autres activités ». Un mensonge parmi de nombreux autres proférés ce jour-là, ainsi que nous allons le voir.

## « DES SÉNATEURS TÉTANISÉS PAR LA PUISSANCE DE L'ARGENT »

Ce 18 février, l'audition de Xavier Niel au Sénat devant la « commission sur la concentration des médias » ne laissait guère espérer de coups de théâtre, ou de moments délicats pour l'oligarque. Notamment pour tous ceux qui avaient assisté, lors de la prestation de Bernard Arnault, au spectacle de sénateurs tétanisés par la puissance de l'argent, voire confits en dévotion devant les demi-dieux que, pris d'une folle audace, ils avaient osé convoquer à s'asseoir face à eux sur des chaises de simples mortels. À Niel, une sénatrice déclarera du reste sa flamme en fin d'audition, saluant le « brin d'insolence » qui le rendrait, à ses yeux, éminemment « sympathique au sein des quelques entrepreneurs français faisant notre fierté ». Au sujet de cette commission, notons au passage que depuis le début tout interroge. Le timing tout d'abord. Pourquoi ses conclusions seront-elles rendues à quelques jours du premier tour de la présidentielle, quand ce problème qui détruit toute sincérité du scrutin aurait dû être lancé toute affaire cessante aux lendemains de l'élection d'Emmanuel Macron, si l'entreprise avait eu le moindre sérieux ? L'absence de pugnacité des sénateurs surtout, qui, à quelques banderilles près, plantées de façon un peu aléatoires, ont surtout exprimé une méconnaissance impressionnante du dossier. A quoi bon déplacer le ban et l'arrière-ban pour poser des questions aussi imprécises ?

Surtout, concernant le cas Xavier Niel, le sénateur PS David Assouline, rapporteur de la commission, et à ce titre principal conducteur des différentes auditions, laissait vraiment craindre pire. En effet, lors de l'audition de Matthieu Pigasse, ex-coactionnaire de Niel, il était allé jusqu'à donner en exemple le système mis en place par au sein du « Monde », avalisant le conte pour enfants de l'indépendance totale de la rédaction, prétendument définitivement garantie depuis 2010 par une charte. « J'admire cet aspect du Monde dans son organisation » était allé jusqu'à affirmer Assouline, sortant étrangement de sa neutralité. Toute personne sérieuse sait ce que valent ces garanties pompeuses de l'indépendance rédactionnelle quand on les met en regard du pouvoir actionnarial de choisir l'homme à la tête d'une rédaction, et bien sûr de nommer le directeur général du groupe qui se fera fort de faire appliquer au quotidien la loi du maître. Ceux qui croient au



pouvoir des chartes dans les rédactions sont à peu près les mêmes que ceux qui croient à la finance verte. Du reste, ce sont aussi bien souvent ceux qui votent encore Parti socialiste, et ceux qui pensent que parce que Niel ne met pas de cravate, il appartient forcément un peu au camp des progressistes, c'est à dire des gentils, il y a donc au moins une logique à tout cela.

## "NIEL NOMME SON FILS PARMIS LES ADMINISTRATEURS DU FONDS POUR L'INDÉPENDANCE DU MONDE"

On se préparait donc à vivre un moment d'enfumage particulièrement pénible quand serait évoqué le fameux « fonds pour l'indépendance de la presse » dans lequel Xavier Niel avait prétendument, à grands roulements de tambour, transféré l'intégralité de ses participations dans la presse pour 1 euro symbolique. Fort heureusement, on est parfois surpris en bien. Visiblement mis au parfum entretemps, et réveillé de sa naïveté coupable, le sénateur Assouline est en effet parvenu à démasquer à plusieurs reprises, lors de l'audition de Xavier Niel, le caractère largement factice de l'indépendance de ce fonds, jusqu'à agacer sérieusement l'oligarque. Ainsi a-t-il relevé que celui-ci avait été entièrement façonnée à la main du fondateur de Free, ce dernier disposant du pouvoir de nommer 4 des 6 administrateurs de ce fonds, révocables par lui à tout moment (3). Cerise sur le gâteau, on apprend que non content d'avoir nommé une de ses proches entre les proches, Roxanne Varza, la jeune patronne de Station F, parmi ces administrateurs garants de l'indépendance capitaliste du groupe, Xavier Niel a aussi nommé... son propre fils, âgé de 20 ans.



*Emmanuel Macron à l'inauguration de la Station F, incubateur « French Tech » de Xavier Niel en juin 2017*



Un geste monarchique de la part d'un multimilliardaire dont le storytelling destiné aux gogos le voyant comme le Robin des bois du forfait bloqué, [a longtemps inclus de vouloir abolir l'héritage. Ainsi assurait-il encore en 2014 vouloir « inventer un autre capitalisme » et ne rien transmettre à ses descendants.](#) Désormais, Niel s'inscrit directement dans le sillage du CAC 40 le plus banalement patrimonial (4), celui des Bolloré, Bouygues et Arnault ayant nommé leur progéniture à tous leurs étages de direction au sein de leurs groupes. Pris la main dans le sac en commission sénatoriale, Niel se défendra d'une bien curieuse façon, indiquant que c'était les journalistes du Monde qui, craignant de se voir abandonnés, lui auraient demandé un geste prouvant son attachement indéfectible. « Si un jour on a un problème financier, on veut être sûr que tu sois là. » Dans un élan magnanime, l'ogre des télécoms leur aurait donc « offert » le dauphin du royaume Free. On se pince en relatant des choses aussi burlesques. Chacun pourra néanmoins en constater la véracité sur le replay en ligne de l'audition du Sénat. « C'est dur d'être aimé » ira jusqu'à glisser l'homme. De deux choses l'une: ou cette conversation est le fruit de l'imagination fertile de l'oligarque, ce qui demeure le plus probable. Ou la servilité de certains membres du groupe le Monde, dépasse encore tout ce que nous avons imaginé. Dans les deux cas, tout cela est grave et augure très mal de la crédibilité de ce fonds.

### **"QUAND UN JOURNALISTE M'EMMERDE, JE PRENDS UNE PARTICIPATION DANS SON CANARD, ET APRÈS IL ME FOUT LA PAIX"**

Un autre sénateur, Michel Laugier, ancien élève de l'ESJ Paris, se risquera à l'interroger sur le propos de longue date certifié par la journaliste Odile Benyahia-Kouider, aujourd'hui journaliste au Canard enchaîné, résumant la philosophie de Niel en matière de médias : « [Quand un journaliste m'emmerde je prends une participation dans son canard, et après il me fout la paix.](#) » Une fois de plus celui-ci niera devant le Sénat avoir prononcé ces mots. Mais au fond, a-t-on encore besoin d'aveux s'agissant d'un mogul dont les relations longtemps extraordinairement houleuses avec les enquêteurs s'aventurant à mettre le nez dans ses affaires sont depuis longtemps un secret de polichinelle ? Le journaliste Renaud Lecadre à Libération, qui essuiera cinq procès en diffamation de Niel, ou Emmanuel Paquette de L'Express, coauteur d'une biographie non autorisée, « La Voie du pirate » chez First en 2016, peuvent entre autres témoigner de la violence autant que de l'interventionnisme du personnage.

À part ces quelques embûches, Xavier Niel aura eu les coudées franches pour débiter ses boniments, et défendre ses obsessions usuelles, contre son rival Martin Bouygues notamment, la fusion TF1-M6 le plongeant manifestement dans un véritable océan d'angoisse. Evoquant sa lutte acharnée contre ce rapprochement capitaliste comme le combat du bien contre le mal, Niel, la voix étranglée, ira même jusqu'à dépeindre en audition une enfance de banlieue à Créteil, qui ferait apparemment que, contrairement à Bouygues, il ne serait pas le rejeton d'une dynastie du CAC 40, assurant qu'il n'aurait jamais dû se trouver là aujourd'hui devant les sénateurs. Une séquence émotion un peu étrange, et même totalement déplacée, s'agissant d'un milliardaire vivant entre la prestigieuse Villa Montmorency et une réplique du Petit Trianon dans le 16<sup>ème</sup> arrondissement de Paris, aux côtés de sa compagne Delphine, fille de Bernard, désormais [l'un des hommes les plus riches du monde aux côtés de Jeff Bezos, patron d'Amazon, ou d'Elon Musk.](#)



Concernant ses velléités d'investissement dans les médias, tout au long de l'audition, on aura pu entendre que pour Niel, « l'important était que les médias restent indépendants ». Une affirmation qui ne manque pas d'humour émanant de celui qui, depuis les années 2010, n'aura eu de cesse de saupoudrer de petites ou de grosses sommes d'argent le moindre titre, depuis le plus petit site d'informations spécialisé, jusqu'au mensuel d'extrême-droite « Causeur », pionnier de la thèse du « grand remplacement », ou encore « Bakchich », aujourd'hui disparu, « les Jours », pourtant lancé par des ex de « Libération » sur le créneau de l'indépendance, mais aussi d'autres titres, qui le dissimulent aujourd'hui encore, tous ces investissements ayant eu lieu dans le but avéré de se donner des leviers d'influence partout, ou a minima d'ambiancer favorablement tout le milieu, et de se bâtir ex nihilo une respectabilité après un passage en détention préventive au milieu des années 2000.

Qu'est-ce qu'un média indépendant s'il doit sa persistance dans la survie à ce genre de laisse financière ? Il faudra un jour se poser tranquillement, et redéfinir le concept de média indépendant. Autre affirmation savoureuse venant d'un acteur du marché des télécoms low-costs, notoirement assoiffé de dividendes, son but, en venant dans une activité notoirement déficitaire telle que la presse, aurait seulement et uniquement été de gagner de l'argent. Tout comme Vincent Bolloré assurait le 19 janvier dernier aux sénateurs que son empire de médias était « uniquement un projet économique », Xavier Niel affirme ce matin-là lors de son audition : « pour moi, c'est une activité industrielle. » Ainsi le fondateur de Free se gobergera-t-il également face aux sénateurs d'avoir fait une formidable opération financière en étant primo-investisseur dans Mediapart à sa fondation, se vantant d'avoir touché « quatre ou cinq fois sa mise ».

Souiller les rédactions de gauche dans lesquelles il a mis à un moment donné la moindre somme d'argent est de longue date un de ses plaisirs tordus de grand seigneur des médias. Ainsi souligne-t-il également ce jour-là devant les sénateurs qu'il est l'actionnaire majoritaire du « Monde diplomatique », signe à ses yeux de son extrême ouverture d'esprit, et de la liberté totale qui règnerait dans les bergeries administrées par les loups de son groupe. Que l'on me permette sur ce point d'évoquer pour la première fois un souvenir personnel pénible. Lors de mon licenciement du poste de numéro 2 de la rédaction de l'Obs par les hommes de Xavier Niel en 2016, consécutif à ma soi-disant implication dans le mouvement « Nuit Debout », et pour lequel le groupe sera définitivement condamné par la cour d'appel de Paris en mai 2021, cet argument-là sera même utilisé en justice contre moi. Ainsi mon dossier de licenciement comporte-t-il des dizaines de pages de photocopies de blogs du « Monde diplomatique », garanties authentiques par huissier (sic), censées apporter la preuve qu'un actionnaire laissant publier des horreurs gauchistes pareilles dans un des recoins de son empire ne saurait se rendre coupable du licenciement politique d'un responsable, ailleurs au sein de son groupe. Un argument évidemment balayé par la cour d'appel, mais dont on mesure l'intense perversité – et qui permet de comprendre pourquoi, aucune rédaction jamais, en aucune circonstance, ne devrait accepter un euro d'un personnage pareil. "There ain't no such thing as a free lunch", dit le proverbe anglais. Avec Niel, comme avec les autres, tout a toujours un prix, et il est généralement élevé.





*"Je finance des journaux qui vont de l'extrême-droite à l'extrême-gauche": Xavier Niel utilisant sa participation dans Le Monde diplomatique pour démontrer son pluralisme, au Sénat le 18 février 2022*

**Lien de la vidéo :** [https://www.youtube.com/watch?v=\\_4baPCeaXRc](https://www.youtube.com/watch?v=_4baPCeaXRc)

Comme souvent, la réalité est fort différente des propos publics de M. Niel, les statuts du « Monde diplomatique », extrêmement protecteurs et originaux, conférant une véritable autonomie à son actuel directeur, l'indéboulonnable Serge Halimi (5), et « Mediapart » ayant réussi à se débarrasser de cet actionnaire aussi minoritaire qu'encombrant, publiant même en 2013 un feuilleton particulièrement sévère sur la saga balzacienne de la maison Niel, de la prison jusqu'aux ors de l'Elysée. [Une série d'articles parue sous la plume de Laurent Mauduit, Dan Israël et Martine Orange](#), dont le souvenir reste pour l'oligarque tellement cuisant qu'il y fera directement allusion ce 18 février devant les sénateurs, tentant de se montrer en revanche caressant avec le journaliste Fabrice Arfi, « un garçon sérieux, raisonnable ».

Devant les sénateurs, sans que la contradiction avec sa volonté de faire seulement du business ne soit relevée, Niel n'aura eu de cesse de se poser en missionnaire, en bienfaiteur, en sauveur d'un monde médiatique en péril. Au « Monde », nous avons « créé tout un système leur permettant d'écrire ce qu'ils veulent », affirme sans rire le businessman. A 22'29 de l'audition, Niel déclare également avoir pris conscience tardivement, touché par la grâce comme Claudel à Notre-Dame, que la presse était « un bien commun » et qu'il était de son devoir d'œuvrer à la garantir. C'est ainsi du reste qu'il justifie ses inquiétants investissements dans la presse locale, le groupe « Nice-Matin » étant entièrement passé sous sa coupe en 2020, pendant le Covid, tandis qu'il grenouille notoirement autour de "La Marseillaise" et de « la Provence », que le fils de Bernard Tapie souhaiterait lui transmettre, et a fait main basse de longue date sur « France Antilles ». L'explication citoyenne qu'il donnera devant les sénateurs à ce dernier rachat est à la limite du rance. Ainsi, évoquant les DOM-TOM, notamment la Guyane, Xavier Niel



lâchera-t-il: « La notion de fake news est incroyablement élevée sur ces territoires. Il fallait bosser sur le sujet ». À croire que les Antillais devraient remercier le grand homme blanc venu des télécoms leur transmettre du fact checking des Décodeurs, entre autres bienfaits de la colonisation.



*Ses concurrents, il faut "les bouffer, les tuer, les prendre": Xavier Niel explique sa philosophie du business au rassemblement « Big 2021 » le 7 octobre 2021 , événement réunissant entrepreneurs et startupeurs*

**Lien de la vidéo :** <https://www.youtube.com/watch?v=MvmhBD54Zh8>

## "L'ÉTAT FRANÇAIS, PROSTERNÉ DEVANT LE VEAU D'OR"

Aussi spectaculaire que soit la percée de Vincent Bolloré, aussi menaçantes que soient ses options idéologiques, aussi radicales que soient ses méthodes de mise au pas dans les rédactions, si demain l'on retirait du paysage médiatique le bienfaiteur ultra-conservateur du candidat Zemmour, les médias français n'en seraient nullement dépollués. Le mal est plus profond, il n'a évidemment pas commencé avec le rachat de Canal+, c'est un système entier qui est vérolé par l'argent, à un rythme accéléré depuis le quinquennat Hollande, qui a notamment permis le rachat de « Libération » par Patrick Drahi, ou du « Parisien » par Bernard Arnault. Ce sont désormais la quasi-totalité des circuits de l'information qui sont aujourd'hui passés sous la coupe des maîtres de l'armement, des télécoms, du luxe ou encore de l'énergie fossile avec le surgissement et la percée fulgurante de Daniel Kretinsky. On ne saurait donc hélas s'étonner aujourd'hui de voir des sénateurs socialistes ou LR s'aplatir devant un Bernard Arnault ou son beau-fils Xavier Niel, lorsqu'on se remémore la servilité du chef de l'Etat français lui-même, Emmanuel Macron, servant de simple faire valoir à celui-ci lors de la réouverture du temple du shopping La Samaritaine en juin 2021, ou celle de son prédécesseur François Hollande qui, convié à l'inauguration du musée de la fondation Vuitton, le 20 octobre 2014, prononcera un discours en état de transe totale : « Ce qui se passe ici, c'est plus qu'un fantastique musée : c'est un morceau d'humanité. » (6)







*François Hollande, avec Bernard Arnault, convié à l'inauguration du musée de la fondation Vuitton, le 20 octobre 2014*

Tant que l'État lui-même se prosternerait devant le veau d'or, aucune commission, d'aucune instance ne sera en mesure de protéger la libre circulation des idées dans le pays. Et l'on ne s'étonnera pas de voir les sénateurs se montrer sensibles aux arguments capitalistiques les plus approximatifs concernant la taille qu'il faudrait atteindre pour rivaliser avec les GAFAS, comme si saccager l'information hexagonale offrait la moindre chance de rivaliser un jour avec Netflix ou Google, comme si ces champs d'activités avaient le moindre rapport entre eux, comme si toute velléité de souveraineté numérique n'avait pas déjà été enterrée depuis plus de vingt ans en France. Il est vrai que le problème du financement des médias est en réalité davantage un problème moral qu'économique – c'est d'ailleurs la raison pour laquelle ce n'est pas notre triste époque qui le réglera. C'est aussi la raison pour laquelle personne ne l'a jamais exprimé de façon aussi claire, tranchante et définitive que les membres du Conseil National de la Résistance dans les ordonnances de 1944 qui, quoiqu'en disent quelques experts en médias stipendiés, n'ont pas pris une ride. C'est aussi la raison pour laquelle aucun des mastodontes financiers cités plus haut, à la fois intéressés à peser sur l'opinion publique, et à infléchir les décisions de la puissance publique en leur faveur ne devrait être légalement en situation de pouvoir les financer, et a fortiori d'en détenir en nombre. Jamais, en aucune circonstance. Tout le reste n'est que prétexte à organiser des commissions dont on sait par avance qu'elles se termineront sans fleurs ni couronnes.

**Aude Lancelin**



(1) Telle est la thèse évoquée par les journalistes Gérard Davet et Fabrice Lhomme dans « Le Traître et le néant », Fayard 2021. La journaliste Sonia Devillers les questionnera directement à ce sujet sur France Inter dans "l'Instant M" le 13 octobre 2021 ? <https://www.franceinter.fr/emissions/l-instant-m/l-instant-m-du-mercredi-13-octobre-2021>

(2) La banque en question est le groupe BPCE

(3) Ce qu'annonçait déjà un article très informé de Laurent Mauduit sur Mediapart. Ici ? <https://www.mediapart.fr/journal/economie/230821/l-embrouille-de-xavier-niel-autour-du-fonds-pour-l-independance-de-la-presse>

(4) L'article 14 des statuts du fonds stipule, par ailleurs, qu'en cas de décès du fondateur, ses droits se transmettront de plein droit à ses "ayants droit", à savoir ses héritiers. Une transmission "qui semble construite pour que la propriété du Monde demeure ad vitam aeternam entre les mains d'une seule famille" commentera l'économiste Julia Cagé, le 17 septembre 2021 sur le site Arrêts sur Images

(5) La particularité du "Monde Diplo" au sein du groupe "Le Monde" est notamment que c'est l'équipe qui y propose le nom du directeur. Le Conseil de surveillance peut le refuser, mais jamais en proposer un autre qui n'ait pas l'aval de celle-ci. Ailleurs dans le groupe, la situation est exactement inverse: l'actionnaire intervient en amont, et propose un nom jusqu'à obtention d'un homme lige satisfaisant.

(6) Cité par Jean-Baptiste Rivoire dans "L'Élysée et les oligarques contre l'information", page 185, éditions LLL

